Mercredi 18 mars,

dans l'action pour la revalorisation, les conditions de travail, le retrait de la réforme des retraites et d'autres réformes éducatives.

Tandis que le ministre de l'Éducation continue d'expliquer que tout va bien et lance une consultation des enseignants, la rentrée se prépare dans les plus mauvaises conditions. Dans le premier degré, les moyens prévus pour la prochaine rentrée ne permettront aucune amélioration des conditions de travail. La dotation de 440 créations de postes pour la rentrée 2020 sera largement insuffisante pour répondre aux annonces ministérielles (dédoublement des GS en EP, limitation à 24 élèves de la GS en CE1) et aux besoins de l'école. Elle préfigure une carte scolaire catastrophique dans les départements car elle ne répond pas à l'exigence des moyens indispensables pour combattre les inégalités scolaires. Comment également financer les indispensables mesures d'amélioration des décharges liées à la direction d'école ? Comment reconstituer les réseaux d'aide aux élèves les plus en difficulté ? Comment assurer le remplacement des personnels en congé maladie et le départ en formation continue ? Aucune réponse qui donne corps à cette « priorité au primaire » qui n'en a décidément que le nom.

Dans le second degré ce sont près de 800 postes qui sont supprimés alors que 30000 élèves nouveaux doivent être accueillis , les réformes dans les lycées généraux et technologiques comme dans l'enseignement professionnel alourdissent la charge de travail des personnels, pénalisent les élèves les plus fragiles ,posent de nombreuses problèmes de métier. Les postes administratifs sont en diminution constante.

Les personnels de santé scolaire, les assistant-es social-es, les PSY EN dénoncent les mesures de décentralisation des personnels qui pourraient figurer dans le projet de loi « 3D » discuté dans quelques mois. En effet, cela désorganiserait le service public d'Éducation nationale.

En ce qui concerne la revalorisation, les personnels attendent toujours une concrétisation des promesses du Ministre; nous ne disposons pour le moment d'aucune donnée sur le cadrage budgétaire global de la loi de programmation , les seules informations portant sur la loi de finances 2022. Les éléments de discussion portés à la connaissance de la FSU se caractérisent par leur insuffisance. L'indemnité dégressive proposée pour 2021 ne démarrerait qu'à l'échelon 2 et serait d'un montant dérisoire pour le plus grand nombre. La faiblesse des rémunérations en début de carrière (1450 euros nets) nécessite qu'un effort particulier soit fait mais c'est une programmation pour l'ensemble des personnels qu'exige la FSU, conjuguant des mesures indiciaires, d'accélération de carrière et pas uniquement comme le prévoit le Ministre des primes, subordonnées de plus à des contreparties. Cette revalorisation doit être déconnectée du dossier des retraites et concerner l'ensemble des personnels, y compris les non enseignants. Le projet actuel, scandaleusement adopté en première lecture par l'utilisation du 49 -3, doit être abandonné et des discussions ouvertes sur des améliorations du système actuel pour prendre en compte la réalité des situations (retraites des femmes, aménagement des fins de carrière, prise en compte des années d'études, etc…)

La reconnaissance de l'imputabilité au service du suicide de Christine Renon rappelle que l'indispensable prévention des risques psycho-sociaux et des actes suicidaires ne prendra son véritable sens que dans une modification en profondeur des modes de gouvernance. Ce n'est pas le chemin que prend le ministère. Il ne semble toujours pas mesurer la souffrance engendrée par des conditions de travail totalement dégradées et une gestion managériale déshumanisée. Il est indispensable aujourd'hui de parvenir à adapter le travail aux femmes et aux hommes et leur permettre de retrouver les conditions d'un exercice professionnel capable de les protéger des risques professionnels.

A l'appel de la FSU dans le cadre interprofessionnel, les personnels de l'Éducation se sont fortement mobilisés , continuent à le faire y compris dans l'enseignement supérieur et seront présents lors de la journée nationale du 31 mars . Afin de mettre en lumière la situation réelle de système éducatif et universitaire, permettre l'expression des personnels sur toutes les questions, la FSU appelle à l'action durant la semaine du 16 mars et en particulier à participer le 18 mars à des rassemblements et actions médiatiques sur les questions des conditions de travail, des salaires, des retraites et de politique éducative.

Paris le 18 mars, rassemblement à 14h30 place Bainville (métro Solférino) proche du Ministère de l'Éducation Nationale (une audience a été demandée).

La presse est prévenue que nous aurons des actions visibles et symboliques: nous amenons de quoi faire du bruit et des éléments symboliques pour donner à voir la colère des personnels de l'Éducation Nationale!